Initiales de la présidente ---------- Initiales de la direction	**Procès-verbal** **du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** **de l'École des Cavaliers**

No. de la résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DES CAVALIERS

Procès-verbal de la sixième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026, tenue le 3 septembre 2026 à 18 h, en visioconférence.

SONT PRÉSENTS

Mesdames

Claudine Clément	Enseignante
Jolyane Meloche	Membre parent (vice-présidente)
Céline Monfils	Membre parent (présidente)
Sandra Najar	Membre parent et membre du comité de parents du CSSPO
Claudine Patry	Enseignante

Monsieur

Laurent Boisvert	Membre parent (secrétaire)

EST ABSENTE

Madame

Widad Bouzid	Membre parent

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Madame

Chantal Cousineau	Directrice

CE #2526-84

1. PRÉSENCES, VÉRIFICATION DU QUORUM ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Céline Monfils, présidente du conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h.

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par madame Sandra Najar et appuyée par madame Claudine Clément d'adopter l'ordre du jour.

CE #2526-85

2. DÉCISIONS

2.1 RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Céline Monfils, présidente du conseil d'établissement de l'école des Cavaliers, présente aux membres du conseil le rapport annuel contenant un bilan des activités du conseil pour l'année scolaire 2025-2026. Elle souligne que cette année a été marquée par le dixième anniversaire de notre école.

CONSIDÉRANT que l'article 82 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement est tenu de préparer et d'adopter un rapport annuel contenant un bilan de ses activités, et d'en transmettre une copie au centre de services scolaire;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sandra Najar, appuyée par Jolyane Meloche, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le rapport annuel du conseil d'établissement de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2025-2026, tel que présenté par sa présidente;

ET DE MANDATER la directrice afin qu'elle en transmette une copie au Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour approbation.

2.2 CHOIX DU FOURNISSEUR DE PIZZA

Madame Jolyane Meloche souligne que l'école des Cavaliers organise une activité de financement intitulée « Dîners pizza ». Cette initiative, mise en place par l'Organisme de participation des parents (OPP), permet de réinvestir tous les profits au bénéfice de l'ensemble des élèves. Dix dîners pizza sont prévus pour l'année scolaire 2026-2027. Le fournisseur actuel pour l'année scolaire 2025-2026 a été Gabriel Pizza, dont les services et la qualité des repas ont été appréciés selon les commentaires recueillis.

Afin de garantir la meilleure offre pour l'année scolaire 2026-2027, plusieurs fournisseurs de pizza établis dans la région ont été contactés afin de comparer les prix et les services proposés. Gabriel Pizza répond aux critères établis en matière de coût et de qualité de service.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont été consultés pour le choix du fournisseur de pizza;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Céline Monfils, appuyée par madame Sandra Najar, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER le choix de Gabriel Pizza comme fournisseur pour les dîners pizza de l'année scolaire 2026-2027.

2.3 SORTIES DE SKI

Il est proposé de poursuivre, pour l'année scolaire 2026-2027, les sorties de ski alpin destinées aux élèves de la 4e à la 6e année, celles-ci étant fort populaire. Les modalités, notamment le prix et les trois dates prévues, seront communiquées ultérieurement.

CONSIDÉRANT que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique* donne au conseil d'établissement le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1er paragraphe *la Loi sur l'instruction publique*, et que ces revenus, tout comme ces dépenses, s'ajoutent au budget de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Claudine Clément, appuyée par madame Jolyane Meloche, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les sorties de ski alpin pour l'année 2026-2027.

2.4 CAMPAGNE DE FINANCEMENT 6E ANNÉE (COMITÉ DES FINISSANTS) – TIRAGE DE PANIERS-CADEAUX

Madame Céline Monfils informe que l'école souhaite organiser un tirage de paniers-cadeaux afin de financer les activités de fin d'année des élèves de 6e année. La vente des billets se déroulerait du 21 septembre au 5 octobre 2026 et le tirage aurait lieu le 7 octobre 2026. La valeur des trois paniers-cadeaux serait de 150 $, 65 $ et 40 $. Il est estimé que cette activité de financement permettrait d'amasser environ 2000 $. Madame Chantal

	Coursineau indique toutefois qu'elle doit vérifier si l'école possède toujours un permis valide pour l'organisation d'un tirage. **CONSIDÉRANT** les besoins en financement de l'école pour couvrir les coûts liés à certaines activités destinées aux élèves; **CONSIDÉRANT** la proposition d'organiser un tirage de paniers-cadeaux comme campagne de financement; **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Jolyane Meloche, appuyée par madame Sandra Najar, il est résolu à l'unanimité; **D'APPROUVER** la mise en œuvre de cette campagne de financement, sous réserve que l'école possède un permis valide pour l'organisation d'un tirage.
CE #2526-86	**3. VARIA** Aucun sujet n'a été soulevé sous ce point.
CE #2526-87	**4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE** Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Sandra Najar, appuyée par madame Claudine Clément, que l'assemblée soit levée à 18 h 49.